



## Jérémie Pellet – Directeur général d’Expertise France

Jérémie Pellet a rejoint Expertise France en décembre 2018.

Il était précédemment directeur général délégué de l’Agence Française de Développement (AFD), chargé des activités de l’agence avec les collectivités locales, les entreprises publiques, le secteur privé et les ONG, et de coordonner la stratégie, la communication, les partenariats, la recherche et l’innovation. Il vice-présidait le Conseil d’administration de Proparco, la filiale secteur privé du groupe AFD, et présidait son comité d’investissement. Il était également membre du conseil d’administration d’Expertise France et de Bpifrance Financement.

En 2009, Jérémie intègre BNP Paribas comme responsable des affaires réglementaires de la banque de financement et d’investissement, en charge notamment de la mise en place de Bâle 3, avant de rejoindre en 2012 le département de marché « taux, obligations et changes » (Fixed Income) de la banque. Il rejoint Manuel Valls à son arrivée à Matignon en 2014 pour suivre les sujets économiques et financiers, dont la loi Macron, le projet de rapprochement entre l’AFD et la CDC et la création d’Expertise France.

Diplômé de l’institut d’études politiques de Strasbourg, il a commencé sa carrière au ministère des Affaires étrangères, avant d’intégrer l’école nationale d’administration (promotion Léopold Sédar Senghor). A sa sortie, il rejoint le ministère de l’économie et des finances. Après avoir passé 3 ans au bureau du contrôle des concentrations et des aides de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, il intègre CDC Entreprises (aujourd’hui Bpifrance Investissement), filiale de capital-investissement du groupe Caisse des Dépôts, comme directeur d’investissement, où il gère un portefeuille de participations dans le Sud de la France, en Corse, dans les DOM-TOM et au Maghreb, les relations avec Proparco et les fonds de capital-investissement communs avec l’AFD en outre-mer.

## Expertise France : un ensemble reconnu de la coopération technique

Agence publique, Expertise France est l’acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

### Chiffres clés 2022

- **Zones d’intervention** : Afrique 65 % ; Afrique du Nord et Moyen-Orient 10 % ; Europe 1,6% % ; Eurasie 12% ; Asie 2,5% ; Amériques et Caraïbes 1,6 % ; Océan Indien 2,5% ; projets multizones 5 %.
- **Plus de 625 salariés** au siège et **plus de 1000 intervenants** sur le terrain ;
- **Bailleurs** : Union européenne 51 % ; ministères français 21 % ; AFD 21 % ; ONU 3 % ; autres 4 %.

**Découvrez le dernier rapport annuel d’Expertise France :**

[Bilan & perspectives 2022-2023](#)